

331.0 - FE/DS

Ottawa, le 30 avril 1990

Note de dossier

Entrevue avec M. Donald Campbell,  
Sous-ministre du Commerce extérieur et  
Sous-secrétaire d'Etat associé/MAE

(Ottawa, 26 avril 1990)

Staehelin (SIN):

présente brièvement les vues suisses sur le processus négociatoire relatif à l'espace économique européen puis l'appréciation suisse de la nouvelle architecture européenne, où le Canada aurait aussi un rôle à jouer.

Campbell (C.):

souligne l'analogie de la position de la Suisse (face à la Communauté européenne) et celle du Canada (face aux Etats-Unis), les deux pays partageant le même intérêt pour le libre échange. Le Canada, qui se sent européen (1/10 de sa population immigrée de l'Europe de l'est), souhaite jouer un rôle non seulement économique mais aussi politique dans l'Europe de demain. Aussi participe-t-il à la BERD et accorde directement une aide aux pays de l'Europe de l'est (en s'appuyant sur les associations d'immigrants essentiellement sous forme d'assistance technique au renforcement institutionnel et à la capacité de gestion).

SIN: décrit brièvement le programme d'aide suisse à l'Europe de l'est et les demandes d'assistance reçues à ce jour de l'URSS (fédéralisme), de la Hongrie (environnement, finance, cours de langues,) de la Tchécoslovaquie et de la Pologne (formation, finances, agriculture, environnement, banque) et de la Bulgarie (informatique, système politique communal). La demande roumaine n'était pas claire. Par ailleurs, la Yougoslavie constitue le cas particulièrement difficile.

C: Cet engouement pour l'Europe de l'est a engendré au Canada un débat sur l'aide accordée via l'ACDI aux pays en développement, qui craignent (non sans raison si on considère l'attitude des Etats-Unis) une diversion des flux d'APD. Le Canada effectue (tout comme la Suisse) une distinction claire entre les deux programmes d'aide.

SIN: L'Europe de l'est souhaite se rapprocher de l'Europe de l'ouest et de ses institutions (CE, AELE, Conseil de l'Europe, OTAN) le plus près et le plus rapidement possible, et attirer l'investissement des entreprises occidentales. Le secteur bancaire se montre encore plutôt sceptique.

C: s'attend à une phase d'instabilité en Europe de l'est. Les pays de l'Europe de l'est connaissent par ailleurs un problème d'endettement. Surtout, la Pologne appelle un allègement de sa dette. L'intention américaine de proposer lors du Sommet G-7 à Houston une annulation de la dette publique de la Pologne n'a pas reçu un accueil enthousiaste à Ottawa. En effet, le Canada est un plus grand créancier (3 mrd. \$ can., provenant surtout de livraisons de blé) et pense aux répercussions sur les autres pays de l'Europe de l'est (Hongrie, Tchécoslovaquie) puis les pays latinoaméricains. Une stratégie d'ensemble doit d'abord être élaborée pour les pays à revenu moyen.

SIN: s'interroge sur le rôle que la CSCE pourrait jouer à l'avenir dans le domaine économique?

C: juge la Conférence de Bonn une réussite, plus particulièrement le dialogue avec les représentants de l'économie privée. La présence des industriels canadiens pour la durée entière de la conférence a permis leur meilleure compréhension des objectifs et du sens du document final. Toutefois, il n'a pas encore de vision quant à un avenir institutionnel de la CSCE, mais quelque soit sa forme future, le Canada souhaite y participer activement. Par ailleurs, la Commission économique pour l'Europe/ONU et l'OCDE sont des institutions de future coopération économique en Europe.

SIN: Aborde encore le sujet de la situation des banques étrangères au Canada et leur traitement discriminatoire eu égard aux banques américaines opérant au Canada en matière de réglementation financière trop restrictive, soit (i) l'obligation d'opérer en tant que filiale (et non succursale, qui permettrait un élargissement de la capitalisation) et (ii) l'interdiction de certaines opérations entre institutions partenaires.

C: indique que les autorités canadiennes sont conscientes de ces problèmes et procèdent actuellement à une révision de la législation pour mettre sur pied un système libéralisé qui tiendrait compte des soucis exprimés par les banques suisses établies au Canada. Il ne pense pas toutefois qu'il y aura réciprocité totale comme dans le cas de l'accord de libre-échange Canada - Etats-Unis.

(Thomas Feller)

POLITISCHE ABTEILUNG I  
 p.B.15.21.Can.(6).-JE

Bern, 6. Juni 1990

(5.)

DG 14. Juni 90 - 16

NOTIZ AN:

- Politische Abteilung III
- Politisches Sekretariat
- Integrationsbüro EDA/EVD
- EVD BAWI

Kopie mit Beil. an: JAC  
 SIN  
 FRI  
 RA  
 JE  
 PR  
 Schweiz. Botschaft Ottawa

Offizieller Besuch Botschafter J. Staehelin in Ottawa,  
 Gesprächsnotizen

---

In der Beilage erhalten Sie eine Gesprächsnotiz,  
 welche anlässlich des randvermerkten Besuches er-  
 stellt wurde und deren Inhalt für Sie von Interesse  
 ist.

POLITISCHE ABTEILUNG I



J. C. A. Staehelin

DG 14. Juni 90 - 16

Beilage erwähnt.